Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 62 (1953)

Heft: 4

Artikel: L'eau et les substances pyrogènes

Autor: Hilfiker, Roland

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683535

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La lutte contre le cancer

Un film remarquablement conçu et réalisé par le Dr Schämmer et dont la photographie a été faite par M. Lumpert, La lutte contre le cancer, passe ou a passé dans la plupart des villes romandes.

Cet ouvrage mérite d'être signalé à nos lecteurs, il constitue à la fois la meilleure mise en garde contre le cancer et la plus claire et rassurante des leçons sur les possibilités actuelles de guérison complète de ce mal

Tourné dans divers hôpitaux et centres anticancéreux suisses, présenté comme une leçon donnée à ses étudiants par un professeur, très clair et accessible à chacun, ce film dont la photographie est accompagnée de nombreux schémas et dessins animés mérite d'être vu par tous.

Ce n'est pas un ouvrage qui laisse le spectateur sous une impression morbide ou malsaine. La leçon au contraire en est parfaitement lucide et apaisante: décelé et soigné en temps utile, le cancer est aujourd'hui une maladie absolument et entièrement guérissable dans la plupart de ses formes.

Mais c'est de l'importance de le déceler et de le soigner à temps qu'il faut instruire le public. Et c'est pourquoi il importe que l'on connaisse et la réalité du cancer et celle de ses premières et souvent presque invisibles lésions. Et qu'il importe aussi que le public sache que les seules armes efficaces contre le mal sont celles qu'apportent la radiothérapie et la chirurgie.

En introduisant le film à Genève, le professeur Jentzer soulignait que l'extension du cancer, en Suisse, n'est qu'apparente. Si, l'an dernier, 7000 décès furent dus en Suisse à des affections cancéreuses, il ne faut pas oublier qu'un nombre sans cesse croissant de personnes peuvent vivre aujourd'hui, grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène, jusqu'à l'âge où, habituellement, le cancer choisit ses victimes. Il ne faut pas oublier non plus que nos connaissances des affections cancéreuses et de leur diagnostic permettent actuellement de reconnaître comme telles des maladies dont peut-être, jadis, on eût méconnu la véritable origine.

Le traitement du cancer a fait depuis quelques décennies des progrès considérables. Certaines de ses formes peuvent être dès aujourd'hui complètement et définitivement guéries dans une proportion de 80 à 100 %. Mais l'essentiel est, en telle matière, d'intervenir en temps utile.

On peut comparer en effet le cancer aux sinistres causés par le feu: l'intervention des pompiers est efficace à la mesure de la promptitude, un incendie pris à ses débuts peut être éteint en quelques minutes, plus l'on attend et plus le mal risque d'être sans remède. Il en va de même pour le cancer: plus il est soigné rapidement et dès les premières lésions constatées, plus les chances de guérison totale et définitive sont grandes.

Il ne s'agit point non plus, certes, de tomber dans une «cancérophobie» ridicule et de se croire à chaque instant menacé. Le cancer n'est pas une menace plus grande que la plupart des autres maladies auxquelles succombent les hommes. Mais l'aspect un peu mystérieux qu'on lui a prêté trop longtemps d'une part, et le nombre sans cesse croissant de charlatans qui prétendent le déceler et le guérir par des remèdes de bonne femme absolument inopérants et ne font que retarder au péril du malade l'intervention médicale, rendent d'autant plus nécessaire de faire connaître dans le public ce qu'est exactement le cancer et comment on sait lutter efficacement contre lui.

C'est pourquoi nos différents centres anticancéreux romands, à Genève et à Lausanne notamment, ont jugé bon de présenter ce film au public et d'attirer en même temps son attention sur leur existence et l'importance qu'elle revêt pour la santé publique 1.

Le film La lutte contre le cancer a été édité par la Dorta-Film, 5, Schwanenplatz à Lucerne, ce film sonore existe en version normale et en 16 mm (version fran-

1 Cf. «La Croix-Rouge suisse», éd. 15 janv. 1953, Le Radium-

COURSES A LA MORT



Toutes ces coupures de presse portent la même date: lundi 27 avril 1953. Le cliché de gauche est emprunté aux pages sportives exaltant les exploits de la veille: «Grand-Prix suisse de moto-cross» et «Mille milles» parcourus à plus de 140 de moyenne sur les routes italiennes (2 morts, 8 blessés). Le cliché de droite reM. Marc Cramer a fait état de la pollution des eaux de nos lacs et des inconvénients qui peuvent en résulter pour le consommateur. Il est intéressant, à titre de complément, de signaler un autre danger, d'ordre médico-pharmaceutique celui-là, inhérent à ce fâcheux état de chose: le problème des «Pyrogènes» dans les eaux destinées à la préparation de médicaments injectables.

En principe la préparation de médicaments injectables peut se résumer comme suit. Le mé-

Dans un récent article paru dans cette revue, dicament actif est mis en solution dans une eau distillée et stérilisée, cette solution est répartie dans des ampoules qui sont scellées, puis stérilisées à l'autoclave. On pratique ensuite une série de contrôles très stricts de façon à ne mettre en vente que des ampoules présentant toutes garanties de stérilité et contenant la quantité exacte du médicament mentionné sur l'étiquette. Malgré toutes ces précautions, on s'est aperçu, il y a déjà un bon nombre d'années, que certains lots d'ampoules déterminaient après injection aux malades des réactions d'hyperthermie, c'est-à-dire une augmentation de température.

Distillation et stérilisation demeurent insuffisantes à purifier l'eau riche en plankton ou en bactéries

On se préoccupa de déterminer la cause de ce phénomène. On en vint assez rapidement à la conclusion que cette hyperthermie n'était pas due au médicament lui-même, mais à l'eau qui le dissolvait ou, plus exactement, à des substances contenues dans cette eau et que la distillation ni la stérilisation ne pouvaient éliminer. Faute de connaître ces substances au point de vue chimique on les désigna sous le nom de «pyrogènes» soit substances engendrant de la température. Par la suite on devait reconnaître leur nature chimique, et l'on admet, à l'heure actuelle, qu'il s'agit d'«amino-polysaccharides». En d'autres termes ce seraient des corps extrêmement complexes s'apparentant aux sucres.

Diverses observations ont permis d'établir que toutes les eaux ne sont pas pyrogènes après distillation, mais celles-là seulement qui sont issues d'eaux riches en plankton ou contenant certaines bactéries.

Pour rendre compte du phénomène, on a émis l'ingénieuse hypothèse suivante: au moment de la distillation, les cellules d'algues ou de bactéries éclatent, libérant ainsi la substance pyrogène qui sera entraînée avec la vapeur d'eau, de facon analogue à l'obtention d'eau aromatiques à partir d'organes végétaux riches en essences.

Comment rendre l'eau «apyrogène»

Afin de prévenir l'effet hyperthermisant d'un soluté injectable, il était nécessaire de pouvoir déterminer le pouvoir pyrogène d'une eau distillée, puis de trouver un moyen de la rendre apyrogène. C'est à quoi se sont employés les laboratoires de recherche de l'industrie pharmaceutique. Les Pharmacopées récemment pa-

ET ROUTES ROUGES

	EN GRUYERE	Télescopage
A COLLEX-BOSSY	Trois Genevois	d'une rare violence
Violente collision	grièvement blessés	De notre correspondant de Laurenne
entre deux autos	The state of the second of the second	Un télescopage d'une violence exteut dinaire cut survenu sur la ruute cantons
Clinq břessés Uz subomobilete M Michel Chatelein, šeř	accepted set survens sur la route d'Epo-	dinaire ou surveru tur la nuite centant entre Marigny et Box, a l'entrée de cet dernière localité. Une petite voiture se
22 and devicesment for de Vermeent 45, cir- ulait samedi vers 12 h. 20 eur le mede de Ver-	A COLOMBIER	valt une autre. Les deux machines re- laient à 60 kml. La petite voiture veul
Us suscensiviste M Michai Chatahin, ligit at 22 am, devocament rue de Vermont 45 circulari assault sens 10 h. Di sur le mode de Vernoit aver Vireleus, à use allare estimale à 55 km. Thorase, et annual à la colonie des Qualiranes, et annual à la colonie des Qualiranes.	Un motocycliste se tue	dépasser ceite qui la préréduit. Elle profi de la chaussée très large à cet andre pour tenter l'opération. Mais le conste
Therape, et all/real a to observe des quageres breases no E pincronte pasi la priorité de plan- age à usor voiture tonduste par M. Hugor Lona, nor de 23 ses, descocibé nue de Monthoux 5%, a qui puulait uso la résale de Colles-Home es	Les sevirors du château de Colombie	deux véhicules s'emboutieres dans un fr
SERIE MOIRE	mn été mis en émot sameds soir xux envi	 cas terrible qui s'entendit jusqu'à Bex. I deux machines firest un tête à queue
SUR LES ROUTES VAUDOISES	personnes Ceile et theux de nombreuse	 endphoerent le mur d'une propessie qui is s : de la route.
Collision mortelle à Vevey	du tournant que fait la route Arvune-Au vernier, à l'antrée du château de Colom bur, une motoropiette renversée, à côté de Inquelle gisaient deux corps. On s'ampros	Un collégien grièvement bles
(De notre norrespondant de Laussann)	Inquelle gisalent deux corps. On s'empres sa actour des victimes de l'accident. L'un des mateurs de la Mantier l'absgrages	Lundi matin, vers 9 h. 20, on solligion, 1 Demois, democrated use Chestro-Strong 52, brourest ser in chausele devant l'école des Co
Entre Versey et Lauxenne, à Comeaux, un side-car et une volture sont cotrès viu-		brearost eur in chausse devant l'école des Co males et travecte improdemment pour reson
ernement on collision. Le sode-cur a'est ren- erné pur la route. Le conductess sonf-	Un motocycliste se tue	makes at traverte imprehensioned pays recoin as community qui se tropical. It logicals this as maintain survival over automotible conjuste ; Mile Einsberh McNear, habitate channin de V smatt 52, qui nomitait ha Commontes et tampen
orte a Indpital de Verey. Sa passagère,	en heurtant un piéten	ment 52, qui mondait les Commetes et tamper le pieten qui fut molemment projeté à tor
in sade-ar et une voctione sont entrés viu- remment en collèllen. Le sade-car a'est resi- rémé sur la route. Le conducteur sont- tent d'une fracture du crâne, fut fran- sorte à l'hôpital de Vevey. Sa passagère, en époupe, pete hieravesament attenité let d'une commentien. Le zentecyclière Mi faccoil Chaudet, app de 32 ans, petitres en battiment à Lawanne, est decid dans a journelle de d'insache des soites de sa	Circulant someth som à Bienne, un moto- cycliste de 27 ans, M. Kari Sturrenegger.	niegos dans in rottore de Mile Neur. Le jeuxe mole got dunt profuncionomi bleng a la :
n hàtiment à Lauxanne, ess décédé dans à journée de dimanche des suites de su	de Dienne, a beurté un piéton et est tembé si molencontremement qu'il s'est brisé la	et aveit la penche droite fracturée, rocus seise et l'it enneite direct per l'impétal casses
errible tracture. Brave accident près de Morges	riceous es s'est toé. Le polten et un ami de la vietime est atual pris place sur le sobje errière unt été condeiss à l'hôpital dans un état grave. M. Nurveniegne était marié et	mous 52, qui nombri he Co-recesses et sangue le pièten qui foi nolembra piciele à cui Amendid mechane. È let transporte a la Pol- mande qui chiar profincioneme le Pol- made qui chiar profincioneme l'Ampi a la et a vesi la pembe destita fractione requi nica est for semine frinche par 27 Physica estable. L'enquite currente par M. Adultin, inosporte chef don sonne et le grandiqueme de la brigade la crecitation. La Stabil soci-mone finate n'él mignolise la Replicación.
Kerre Morges et Saint-Prex, dans la puit	eta: grave M. Sturzenegger étais marié et	Impotable à l'autoprobitate.
	A VALAVRAN	A LA JONETION
ion a'est pruduite extre une voiture que silorali M. Mégiat, de Vuillecens, et une settle machine conduite par M. Louis De- erce, àgé de 28 am, représentant, éer-		Un enfant imprudent
ma) age de 25 am, representant see-	Un metecycliste tué sur le coup	blessé par un molocycliste
Un jeune garçon blessé	Do assured socialists concled Need product se- minates and product section of the control of policies and product. M. Charles-Seart despotes Needen. Spin on 42 non-densitiód rais de la char- sarior 50 les, innocedada la reacte de Dobroros, de Porterus, Incopalas, cuertoses per per M. derbur- dantes de la control de la control de participato de la control de la control de la control de la vidage et se elegissis vere Control.	
par une auto	various de la consciona de la constante de Colorese à locarras los conscionas la route de Colorese à locarras los conscions correspons de Valaviate à se	Greathers, servents, peus apples 13 heures, are accalupatats de la descrizio, un accetopychiste 8. Albert Studies, formeurano rue des Engan- noto 79, qui evenual de la rese des Deurs, Diesta a recovered un redant de 10 ann, billade Larde, Patats Georgies 1, qui exercisti la place pe constant et que s'effect inde contrast la place pe constant et que s'effect inde contrast.
Un automobiliste de la Tour-de-Trême,	jota contre une suiture merduite par M Arthur Jaggi habitare Contre Sount, que vanalt de sa	a recovered on endant do 10 ann, Michel Levil, que, dominitai choo ou parente, brailwan
Bochung, toucher, a happe et renversé, ins les circonstances qui seront établies		Stant-Georges 1, qui traverseit le pless se courant et une n'était jeté contre be.
Bachusar, noucher, a happe et renveres, has les circonstances qui sercont établies ar une enquête, le petit Jeun-Jacques spelin, lejé de 10 sess, qui e du être trans- porté a l'hópital de Martieny. L'esdant sultre d'une fracture du crâne. Ses état suse beaucoup d'inquiétude. (G.)	managenzione fiat projecte contro la pertitor de l'auco, poto estemba bierdement sur la chappede oi i resta inexisse. En heurtent la volture, M. Janguier virtail frontopo le cristo et aveit été lus	Des motocyclistes et des piétons blessés
uffre d'une fracture du crène. Son état use bessacoup d'inquiétude. (G.)	mp le coup. MM Narcelin, officier de police, Bennod, inc.	Dimencho matte codes Concesso at Val
	pecteur. Adulta, inspectaur chall de service des autos, comi que los gentamens de la brigado de la cremitation se sont confue um les lines pour	lorbe, & La Sarraz, une moto qui depas-
Les accidents de la circulation	Jacquiere Nichol Speciologe le coltro es avent del bue de la le conju. El co	rape sur la chassee et d'est remetisée. Son resolucieur. M. Maurice Vanzad, agé de 27 ans, dumiciles à Gress, fut relevé avec une girave bissoure à la tête et à so
Les Scricents de la Circulation 'In menocyclose. M. André Editechi, demaillée face. Fain. a condigié un virage, pris du possego noveres, sions qu'il circulait sur la route de Chigate.	que l'automobiliste s'est cullement responsable le cet excident.	evec une gerave blessure à la tête et à se
N. N. Stracki a fait use violente chate qui mi-	La De Ramand Martin, de la Policimogue, como.	geons Le passager de la moto, projeté cors de siège arrête. M. Pierre Michaud,
M. Nichwhi e felt use violente chate qui né- cessite son transfert à la Perascotice de la nière l'organiste, sel e médeza ne service ful profique des soits pare une ligation de l'éposite finale.	le ves avoident. Le De financió Marvia, de la Policitaliano, com- tata le dévia, el les formoloses d'anage ent été avernagilla par M. Richeste, nuitre de Bollevine, Le vorye de M. Jacquier a été transporté à l'Irasidat, de médicales légale par les Presspesi Sandones de la Villo de Genève.	Les sections de la reste Co motocyclisie.
dracte.	funitions de la Villo de Genive.	Les authors de les vents. — El movertible. Ser al large de la contra del la contra de la contra de la contra del la cont
A CELIGNY	A L'AVENUE DU MAIL	h pite de 200 fraces, Se outre, M Schoo a pet derikerronagnast bloom à la outre garcon — An Petri Siran à Belleger
Une volture renverse 2 plétons	Un bambin renversé	cel Kalter Apr de 20 ans, qui condejant son pag- d'arri docce de reconse, all estre con celliules area l'arrivables de 8 de 10 anne
Ils sont griëvement blessës	par une moto	terd a plus de 1000 france de becom alla Millers a près de Pacog ser la route d'Arrondes A
Un automobiliste resedoie M. Pierre Fischer, demograph Margas 32, à Lautestee, ricrobelt di-	Il est conduit à l'Hôpital M. Ernest-John Genter, denicité rue de	en pation vision garry non volume upo l'ouppine drette de la chauseen. La volume ayant pete de
Mantahe vom 17 h 20 ogr la route de Buisse upre Nyon, remain de Coppet II serivani sex Nimes	M. Ernest-Johan Ganter, demicilé rue de Plangelophite 16, circulait, dissoushe, à 18 h 15 à monocyclette à Townsu de Meil, at di- rection de healerand de Pentol Arre, à une viseas de 10 à 15 km. à l'herre. A la headean de benyle de Plangeskin M. Gistor dryssou se	CHITTE Factoreshills wit are the Action of deployment and
the purgicant devent his pour tracerous is shausties on courant very le jet. Maigré un tra-	ottomo de 30 à 35 km. à l'houre. A la houstour du bezigle de Plainqualeis. M. Cluster dépasses on	IChe.
The autocondulate resolvies M. Pierras Ricchier, democrate vers. 37. A Londonic, elevalent dissementare vers. 37. h. 20 on la restole de Balson spra. 27. h. 20 on la restole de Balson spra. 27. h. 20 on la restole de Balson spra. 27. h. 20 on la restole de Salanda, and services de sucha, augstreat devant las pour serverors la shousoire de restole vers la las pour serverors la restole de serveron vers la las Margie du training de la companya del la companya de la companya del la companya de la companya del la companya de la co		A la route Aloys Pauquex, à Lousanes dimanche également, un motocycliste, M
Lavanchy, Inditent Celigray, furged projects one- tre le over bordent le jurdin du restaurent,	some d'un parten M. Cartevo Martin, domi- cille rue de la Visiotto II, que, traversant la chaussie, sidexerbant devant le trollechou, le- nost par la maca non petit filo Michel, face de 5 xes, et dereziché chan non porenis, son du	Georges Cagliari, agé de 33 ans. de Lau sanne, qui avait sa femme, Mme Mario
		A la reste Aloya Fauques, à Lausanes dimanche également, ux motocycliste, M Georges Cagliari, ágé de 33 ans. de Lau- sanne, qui avait sa femme, Mimo Marico Cagliari, comme passagère, a renversé u péton. M. Charles Sarehl, âgé de 46 am mensione à Lausanes. Tong prois roulé
a fit selves gove to jumbe doors fracture, une plais geofends au front et produits une fracture du refon. Els seuffer, en outre, l'ane forte com- motion decitrale.	5 ses, et dorracció ches ses percents, rue de Grand. Sorress. 2. Hererté per la secto, l'enfant tombs sur la dutusée. Accompagné de eco grant-père. Il fuz comount par un subsendiblete complissement à	mensione à Lamonne. Tous trois roule rent à terre et tous treis furent blosses
Quest & M. Lavanchy, it a 3td bloom aux jam., ben et a den contraceu à l'époule droite.	Hererie par la motto, Fordant tomba sur la chatunia. Autompagnio de mos grant-pière, il fur controlt, par un subsendibilitate conspissance la Policiologne de la Presenta Martin dograpatica, une constructe cirildrale est arbende son tanadera. Il 1850/piòri controlla. La motto a subi de légace digita.	Mme Cagliari souffre de plaies au visege et de blecourer aux bras, M. Caglira d'un commetten et M. Strehl de blessures à le
Les blessés ont été conducte à l'informerie de Nyon par une ambulance de cot établissement.	Le moto a subi de légace dépâts.	commution of M. Strehl de blessures à le tête Tous trois sont à Ibépital.
Nyon par une ambulance de cot établissorares. Le vesture s été qualque peu andressougée.		

produit un autre palmarès, les 21 accidents enregistrés les mêmes jours sur les routes romandes: 5 morts, 32 blessés dont 12 grièvement. Les courses à la mort font école. Il serait naïf de s'en étonner. Tant que ces «exploits» seront encouragés il sera peut-être vain de prêcher la prudence aux autres usagers de la route.

rues en Amérique, en France et en Grande-Bretagne ont introduit dans ce but un test de détermination des pyrogènes.

Le principe de ce test est relativement simple. On dispose des lapins dans des appareils qui les maintiennent immobiles tout en les gênant le moins possible. Ces animaux sont reliés à un thermomètre enregistreur et l'on procède à l'injection dans une veine déterminée d'une certaine quantité de l'eau à tester, quantité proportionnelle au poids du lapin. On observe alors le thermomètre enregistreur qui indiquera toute augmentation de la température des lapins. Une eau sera décrétée apyrogène si l'augmentation moyenne de température pour trois lapins est inférieure à $0,6\,^\circ$ pendant trois heures.

Si l'on constate qu'une eau est non conforme à cette norme on lui fait subir un traitement tendant à la «dépyrogéniser». On y parvient à l'aide de procédés spéciaux mis au point par l'industrie et dans le détail desquels il serait fastidieux d'entrer ici.

Bornons-nous à signaler qu'à l'heure actuelle, pratiquement tous les médicaments injectables mis en vente ont été testés au point de vue pyrogène, bien que cet essai n'ait pas été encore introduit dans notre Pharmacopée nationale 1. En visitant récemment une maison genevoise spécialisée dans la préparation de médicaments injectables, nous avons pu nous rendre compte que tous les lots d'ampoules sont testés de cette manière, démontrant ainsi que l'industrie suisse satisfait aux plus récentes exigences du corps médical. Ainsi donc, malgré la qualité médiocre de l'eau de boisson, nous qui devons bon gré mal gré nous laisser piquer de temps à autre, avons au moins cette garantie que le médicament qui nous est injecté ne nous procurera aucune fièvre, ce qui, au demeurant, n'est déjà pas mal!

¹ C'est le cas notamment au Laboratoire central de transfusion de la Croix-Rouge suisse.

Contre la politique du «tout-à-l'égout»

Un projet d'arrêté fédéral sur la pollution des eaux

Nous avons abordé déjà à plusieurs reprises ici le grave problème posé par la pollution sans cesse grandissante de nos eaux. Un article de M. Marc Cramer, notamment ¹, montrait l'urgence de résoudre le problème de l'eau potable.

On sait le danger qu'entraîne pour la population cette pollution due à la concentration croissante des agglomérations citadines et au développement parallèle de l'industrie. Trop de nos lacs déjà sont aujourd'hui irrémédiablement gangrenés, ceux de Morat, de Baldegg, de Hallwil notamment; les lacs de Zurich, de Zoug, de Lugano, de Sempach sont gravement atteints eux aussi, et déjà le Léman comme le Bodan et le lac de Neuchâtel comme celui des Quatre-Cantons commencent à être contaminés par l'excès des eaux usées et des matières organiques qui s'y déversent sans cesse.

L'épuration naturelle due à l'oxygène de l'air, à la lumière et aux microorganismes n'est plus capable de se faire; les matières putrides comme les microorganismes nuisibles rendent l'eau non seulement impropre à la vie de la plupart des espèces de poissons nobles (truites, féras, ombles) — qui sont le principal gagnepain des pêcheurs — mais aussi dangereuse pour l'homme et impropre à la consommation comme insalubre aux baigneurs. Les conséquences d'un tel état de fait sont graves pour le tourisme également; elles touchent jusqu'à l'industrie: les eaux polluées à l'excès attaquent le fer et le béton, obstruent et salissent les conduits, et deviennent même impropres à l'usage industriel.

Nous payons durement l'erreur commise voilà quelques générations lorsque le «tout-à-l'égout» apparut le nec plus ultra de l'hygiène et du progrès et que, sans penser plus loin, on se borna à déverser partout

1 «Revue de la Croix-Rouge Suisse», 15 juillet 1952.

dans les rivières et les lacs les eaux usées et les déchets d'agglomérations en plein développement. La multiplication des barrages hydroélectriques devait aggraver encore le mal, il n'est que de voir, à Genève, ce qu'est devenu le Rhône entre le lac et Verbois; et notamment le bassin précédant l'usine même...

Nous ne sommes pas les seuls à ressentir ces maux. Dans une récente édition que la revue française *La santé de l'homme* consacrait à l'hygiène publique (n° 76, janvier/février 1953), les rédacteurs insistaient sur la gravité du problème posé dans la France entière tant par l'alimentation en eau potable des grandes villes que par la pollution des baignades de rivières ou de fleuves, voire de mer à proximité des ports marchands ou pêcheurs.

L'homme a besoin pour vivre d'eau autant que d'air, pourrait-on presque dire. Si la pollution chimique de l'atmosphère ne pose pas encore chez nous de problèmes primordiaux, et demeure jusqu'ici le «privilège» de quelques rares centres industriels, on ne saurait en dire autant de celle des eaux de quasi l'ensemble du pays.

Il faut donc se féliciter de voir les autorités fédérales se préoccuper de cette question. Au début de mai, en effet, le Conseil fédéral a adressé aux Chambres un message et un projet d'arrêté visant à introduire dans la Constitution un article 24 quater ainsi libellé:

«La Confédération a le droit de légiférer pour protéger contre la pollution les eaux superficielles et souterraines. L'exécution de ces dispositions est réservée aux cantons, sous la surveillance de la Confédération.»

Un excellent article de M. Olivier Reverdin au *Journal de Genève* (4 mai 1953) soulignait la nécessité d'un tel arrêté pris sur le plan fédéral. Il n'apparaît